

mèze



n°16
Octobre 2006

votre journal

Bulletin municipal d'information



La propreté urbaine



M è z e
u n e

n a t u r e m é d i t e r r a n é e n n e

Jeunesse p 3 et 4

Environnement p 5

Propreté urbaine p 6 et 7

La ville en mouvement p 8 et 9

Brèves p 10

Santé, social p 11

Sport p 12 et 13

Agenda p 13

État civil – Tribune libre p 14

Une image, une histoire p 15

Patrimoine – Culture p 16



Peinture de Gérard Pariel

Le mot du maire

La saison estivale est derrière nous. Cette année encore, les festivités ont rencontré un immense succès populaire auprès des Mézoises, des Mézois et des vacanciers. Le festival de Thau, la fête de Mèze, les multiples rendez-vous sportifs dont le championnat du monde de Micro, la fête du patrimoine, la fête de l'huître, la Saint-Pierre, les sorties du Bœuf et du Chevalet, les expositions, le deuxième Rétro Thau et bien d'autres manifestations ont rythmé notre été.

Mais le mois de juillet a aussi été marqué par un nouvel épisode de malaïgue dramatique pour la faune de l'étang de Thau et pour tous les conchyliculteurs et les pêcheurs qui ont été, une fois de plus, sévèrement touchés. Ce phénomène récurrent perturbe considérablement ces professions qui constituent un élément moteur de notre économie et marquent si fortement notre identité et notre terroir. J'ai personnellement interpellé le Premier Ministre afin que des mesures financières compensatoires soient prises dans l'urgence. Si ce phénomène naturel a, certes, toujours existé sur le bassin de Thau, il est du devoir des pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour en limiter la fréquence et l'intensité. C'est ce à quoi travaillent avec ardeur le Syndicat Mixte de l'Étang de Thau, la CCNBT et les Communes riveraines, notamment, à travers une surveillance accrue de l'ensemble du bassin versant par la Police Rurale de Mèze et le lancement d'un programme de modernisation de la station de lagunage.



VILLE DE MÈZE

Comme il se doit, nous n'avons pas manqué le rendez-vous de la rentrée des classes. 2005 avait été marquée par l'ouverture de la première tranche du groupe scolaire Jules Verne. La seconde tranche a été achevée pour la rentrée 2006. L'école Jules Verne, maintenant totalement terminée, compte huit classes élémentaires et cinq classes maternelles. Cette réalisation a permis de mieux répartir les élèves, de soulager les autres écoles pour une meilleure qualité d'enseignement et de vie scolaire dont bénéficient tous les enfants de Mèze.

Au sommaire de Mèze votre journal, vous trouverez, entre autre, une présentation du service Propreté urbaine de la Ville dont le travail mérite amplement d'être salué... et respecté. Nous annonçons l'arrivée de Lydie Laurent qui, au mois de septembre a pris ses fonctions comme Chef de Poste de la Police Municipale. Il est aussi question du port principal : au passé avec Alain Cambon qui lui consacre sa rubrique « Une image, une histoire » ; au futur avec la présentation des prochains travaux en vue de sa requalification environnementale. Nous revenons sur le curage du lagunage pour une efficacité encore meilleure de la capacité de traitement de la station.

Ce bulletin municipal évoque aussi l'acquisition prochaine par la Municipalité, d'un bâtiment situé sur le Quai Baptiste Guitard pour y créer une Maison de quartier. Je considère comme essentiel que la Commune protège le port, qui est le cœur et l'âme de notre cité, de projets immobiliers, mais surtout que la Ville puisse se doter d'une réserve foncière publique dont tous les Mézois pourront réellement bénéficier.

Avec ce bulletin, j'ai le plaisir de vous faire parvenir le programme complet de la nouvelle saison culturelle dont nous devons l'illustration à l'artiste sétois Pierre François.

Bonne lecture à tous ! Henry Fricou

MAIRIE, PLACE ARISTIDE BRIAND — BP 28 — 34140 MÈZE
Tél. : 04 67 18 30 30
MAIL : dgsmairie.meze@wanadoo.fr
WEB : www.ville-meze.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : HENRY FRICOU
RÉDACTEUR EN CHEF : FRANCK BILLETON
COMITÉ DE RÉDACTION : EDITH FORESTIER, ARLETTE FOUMAS,
MIREILLE LOURDOU (CONSEILLÈRES MUNICIPALES)
RÉDACTION : FRANCK BILLETON, LISBETH SAUMADE
PHOTOS : SERVICE COMMUNICATION
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : LISBETH SAUMADE
CONCEPTION, RÉALISATION MAQUETTE : BIOTOPE — FRÉDÉRIC PRUNEAU
IMPRESSION : SOULIÉ IMPRIMEUR
OCTOBRE 2006

DOSSIER

JEUNESSE

Les enfants de Mèze ont repris le chemin de l'école. Cette année, 1004 élèves ont effectué la rentrée, répartis de façon équilibrée dans les écoles maternelles et élémentaires de Mèze.

Une rentrée scolaire harmonieuse

Fait marquant de cette rentrée scolaire: après la réalisation de la seconde tranche de sa construction, le groupe scolaire Jules Verne est désormais achevé et peut tourner à plein régime avec cinq classes maternelles et huit élémentaires opérationnelles. Cela permet notamment un allègement global des classes pour plus de confort des élèves et des instituteurs, mais aussi pour une amélioration des conditions d'enseignement. L'école maternelle Germaine Coty se voit ainsi délestée de deux classes et l'école Clemenceau de trois.

Grâce à l'espace libéré, l'école Clemenceau et la maternelle Coty peuvent projeter de créer des salles de motricité, de « BCD » et d'informatique. Tout cela contribue à une vie scolaire plus épanouissante.

Durant les vacances d'été, des travaux d'amélioration ont été effectués par les services municipaux comme, notamment, la rénovation d'une classe complète de l'école Hélianthe. Les vacances de Toussaint seront mises à profit pour améliorer les sanitaires de l'école Clemenceau. Enfin, pour répondre à la demande des parents d'élèves éprouvent des

difficultés à trouver une place de stationnement autour du groupe scolaire Jules Verne, un parking provisoire de 40 places a été aménagé. Courant 2007, une fois les immeubles alentour achevés, la Ville créera 40 places de stationnement rue Pasteur et 40, rue Négafol. La majorité d'entre elles seront en zone bleue.

Pour en savoir plus

Population des élèves par établissement et moyenne du nombre d'enfant par classe dans les groupes élémentaires (hors Classe d'Intégration Scolaire – CLIS) au 21 septembre 2006

	Nombre de classe	Nombre d'élève	Moyenne par classe
Clemenceau	11	280	25,45
Hélianthe	6	151	25,17
Jules Verne	8	203	25,38



La seconde tranche de l'École Jules Verne.

Tous les habitants de Mèze sont invités à la soirée portes ouvertes organisée le vendredi 20 octobre à partir de 17 h 30 pour découvrir le groupe scolaire Jules Verne.

À l'école du goût

Dans le cadre de la semaine nationale du goût, le service Jeunesse de la Ville, la Cuisine Centrale et de nombreux enseignants ont uni leurs efforts pour proposer aux enfants des animations sur le thème du goût et sur l'apprentissage de l'équilibre alimentaire.

Du 26 septembre au 13 octobre 2006, les écoliers ont vécu au rythme des saveurs au cours de dégustations variées. Des ateliers éducatifs, pédagogiques et ludiques ont été mis en place durant la garderie de la cantine, mais aussi sur le temps scolaire, pour que chacun profite de cette initiative. Ces interventions ont été principalement menées par Nathalie Cahet, stagiaire en diététique, en collaboration avec les ATSEM, les animateurs du service Jeunesse et les agents des cantines. Ainsi, les petites et moyennes sections de maternelles partageaient à la découverte des 4 saveurs fondamentales, salé, sucré, amer et acide, étudiées sous leurs formes liquides avec les enseignants et sous leurs formes solides avec les animateurs périscolaires. Les grandes sections, CP et CE1 abordaient les dégustations en faisant appel à leurs cinq sens. Les plus grands, eux, travaillaient sur les fruits et légumes, leurs différentes variétés, rares, anciennes ou exotiques. Une approche pédagogique intéressante pour promouvoir leurs bienfaits et les faire accepter dans les assiettes. Enfin, durant la semaine du 16 au 20 octobre, les enfants inscrits à la cantine ont pu apprécier les menus « Saveurs du Sud » spécialement concoctés pour l'occasion.



Animation en classe sur le secret des saveurs.

JEUNESSE SUITE

Cours de natation pour tous les enfants

Les enfants de Mèze doivent tous savoir nager.

Partant de ce principe, la Municipalité, en partenariat avec le Yacht-club de Mèze, a proposé durant tout l'été, des stages de natation gratuits pour tous les élèves des classes élémentaires qui éprouvent des difficultés à évoluer dans le milieu aquatique. Le niveau de quelque 125 élèves de CE2 a été évalué à l'issue de « tests de flottabilité » organisés, à la fin du mois de juin 2006, au

Taurus par le Yacht-club de Mèze. Chaque enfant présentant une appréhension face à l'eau ou une maîtrise insuffisante de la natation a pu suivre des cours adaptés à son cas dans 3 niveaux distincts. Les stages ont été encadrés par une monitrice titulaire du Brevet d'État d'Éducateur Sportif.

aux Activités de la Natation. Ils étaient également ouverts à tous les élèves des classes élémentaires qui le souhaitaient.

Ces cours sont entièrement pris en charge par la Ville de Mèze. L'opération sera renouvelée l'été prochain. Les parents intéressés peuvent d'ores et déjà inscrire leurs enfants auprès du Yacht-club de Mèze.



Séance de test de flottabilité pour tous les élèves de CE2.

Pompiers en herbe, une rigueur à toute épreuve

S'il existe un métier qui attire la jeunesse c'est bien celui de sapeur-pompier.

De plus en plus d'écoles s'ouvrent dans les centres d'incendie et de secours, intégrant les plus motivés dès l'âge de 13 ans. En 1997, les centres de Mèze, Balaruc, Bouzigues et Loupian ont créé l'école des Jeunes Sapeurs Pompier du Bassin de Thau. Depuis bientôt 10 ans une soixantaine de filles et garçons confondus ont appris les rudiments de ce métier aussi exigeant que passionnant.



La nouvelle génération de pompiers se prépare.

Pour cette rentrée 2006, 21 adolescents dont 8 mézois se sont engagés à devenir de futurs sapeurs pompiers. Pendant trois ans ils fréquentent les 4 centres tous les samedis après midi. Des formateurs agréés leur dispensent des cours sur l'ensemble des activités menées dans une caserne: les premiers secours aux personnes et les actes de lutte contre les incendies. La discipline et le respect de l'autre font partie intégrante de l'apprentissage. La qualité physique est indéniable, ils pratiquent un sport à chaque

séance de formation et vont à la piscine une fois par mois. Ainsi formés, ils peuvent passer le brevet des cadets pour prétendre à candidature comme sapeur-pompier volontaire, à 16 ans, dans n'importe quel centre d'incendie et de secours du territoire.

En juin 2006, quatre JSP Mézois ont rejoint le centre de secours local et sont désormais Sapeurs Pompiers à part entière.

Félicitations à Bastien Aspa, Florine Chaucot, Emilien Marchand et Julian Schirinzi, motivés pour assurer la relève.

Nouveaux grades chez les pompiers volontaires confirmé Frédéric Cartier et Jérôme Ricci ont été nommés Adjudant Chef David Diaz et Jean Philippe La Bruna, Adjudants Christophe Munoz, Sergent Frédéric Ferrer et Florent Pruvot, Caporaux Chefs.

Pour en savoir plus

Yacht-club de Mèze

Tél.: 04 67 43 59 51

E-mail: contact@ycmeze.com

Web: www.ycmeze.com

ENVIRONNEMENT

Station de lagunage — Opération curage

Petit rappel : depuis 1980, les eaux usées domestiques de Mèze sont traitées par une station d'épuration par lagunage. Contrairement aux stations conventionnelles qui utilisent des procédés chimiques, le lagunage fonctionne uniquement de façon naturelle. Après des passages dans plusieurs bassins successifs, les eaux sont débarrassées des impuretés par les effets conjugués de la décantation, de diverses bactéries et du soleil. Le principe est extrêmement efficace. En 1984, la Ville de Loupian a été raccordée à la station de Mèze qui offre actuellement une capacité de traitement de 12 350 habitants en hiver et 20 900 en été. En août 2006, la Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau, instance compétente en matière d'assainissement, a lancé une campagne de curage des boues d'une partie des lagunes. Un travail de maintenance qui a pour effet d'améliorer le fonctionnement épuratoire de la station. Cette opération autorisée par la Préfecture a fait l'objet d'un suivi qualitatif très strict. La Maîtrise d'œuvre a été assurée par la société Entech Ingénieurs Conseils basée à Mèze. Le coût de l'opération s'est élevé à 100 000 €.

En quoi consiste le curage ?

Au fil des années, des boues se sont accumulées au fond des bassins, ce qui relève d'un processus parfaitement normal. Le chantier de curage mené durant le mois d'août a permis de collecter quelques 8 800 m³ de boues.

Comment ? Tout d'abord, l'eau des bassins concernés a été transférée vers les autres bassins. Un bull « marais » équipé de chenilles larges est descendu au fond de la lagune afin de diriger ces boues vers une pompe d'extraction avant de la charger dans des camions.



Curage du lagunage.

Que fait-on des boues ?

Les boues du lagunage de Mèze — Loupian ont été analysées par un laboratoire agréé. Leurs concentrations mesurées sont toutes inférieures aux valeurs limites imposées pour leur utilisation agricole. De par leurs caractéristiques, elles peuvent être assimilées à des engrais organiques riches en azote, acide phosphorique et oligo-éléments. Elles favorisent donc l'activité biologique du sol, accroissant sa fertilité. Pour les céréales comme le blé dur, la fertilisation par boue est bien adaptée en été et en



Épandage des boues sur les champs de blé dur.

début d'automne, après déchaumage et avant semis. C'est donc en toute logique que la solution de l'épandage a été retenue.

De multiples précautions

Les boues du lagunage ont été épandues sur une superficie totale de 96 hectares de cultures de blé dur situées à Mèze, Montagnac, Villeveyrac et Loupian dans le cadre d'une convention signée avec les agriculteurs volontaires. Bien entendu, toutes les précautions nécessaires ont été prises durant cette opération. Après leur extraction, les boues ont été immédiatement épandues sur les champs puis enfouies.

Un contrôle très poussé a été mené tout au long de l'opération. Aucun impact négatif sur la qualité du milieu de l'étang n'a été observé. Si l'on considère l'effet positif du curage sur le fonctionnement du lagunage et, par voie de conséquence, sur la qualité du rejet, tout le bénéfice en revient à l'étang de Thau et ses usagers. La prochaine campagne de curage devrait intervenir dans environ cinq ans.

Vers une station encore plus efficace

Un projet de modernisation du lagunage est en cours. Une étude vient d'être lancée par la CCNBT en vue de la réalisation d'une unité de traitement des nitrates et phosphates en tête de la station, anticipant ainsi sur les futures normes européennes. Déjà extrêmement performant pour l'épuration bactériologique, le lagunage de Mèze va encore gagner en efficacité.

Requalification environnementale du port

Hydrocarbures, huile de vidange, filtres à huile, batteries, pots de peinture, antifouling, solvants et autres débris en tous genres..., par essence, les ports génèrent divers déchets et effluents qui, encore trop souvent, sont directement rejetés dans le milieu ambiant.

Sous la houlette du Conseil Général de l'Hérault, d'importants aménagements vont être réalisés sur le port de Mèze pour une meilleure gestion globale de l'ensemble des déchets issus de l'activité portuaire.

Cette requalification environnementale du port comporte trois principales opérations. La zone technique, ou zone de carénage, quai Descournut, va être profondément remaniée. La dalle sera refaite de sorte que les effluents chargés de polluants soient collectés dans des cuves pour être traités. À proximité de cet espace sera ouverte une déchetterie équipée de tous les conteneurs nécessaires au tri sélectif. Enfin, la station essence du quai Guitard sera modifiée pour éviter que les débordements d'hydrocarbures finissent dans l'eau du port.

Une attention particulière sera, par ailleurs, portée sur le traitement paysager de l'ensemble des aménagements.

Parallèlement à ces travaux, une campagne d'information et de sensibilisation sera menée auprès des usagers du port. Il est évident qu'en matière de préservation de l'environnement de l'étang de Thau, aucune amélioration ne pourra véritablement émerger sans une implication totale des plaisanciers et des pêcheurs.

Les travaux débiteront au début de l'année 2007 et seront achevés avant la saison estivale.



ENVIRONNEMENT SUITE

Propreté urbaine



Un combat permanent

Ils sont sur le front 363 jours par an, ne s'autorisant un répit que le jour de Noël et le jour de l'an. Sous la responsabilité de José Villa, le service propreté urbaine de Mèze est un véritable commando de treize hommes

qui mènent une lutte sans merci contre la saleté dans toutes les avenues, les rues et les places de la commune. Une mission perpétuelle sans laquelle la vie en ville serait tout simplement impossible.

Le service propreté urbaine de la Ville.



La laveuse de voirie.

Des moyens et de l'organisation

Un combat ne se gagne pas sans armes efficaces. Outre l'huile de coude toujours indispensable, le service propreté urbaine dispose d'une laveuse de voirie armée d'une rampe de lavage haute pression, d'une balayeuse de 2 m³ suffisamment compacte pour passer dans les plus petites ruelles du centre ancien, d'une balayeuse de 4 m³ pour les lotissements et les grandes artères, d'un camion plateau et d'un véhicule utilitaire. Hommes et machines effectuent des passages dans tous les quartiers à

intervalles réguliers selon un rituel bien rodé. Le centre ancien est traité tous les mardis et vendredis avec la laveuse, tous les lundis et mercredis avec la balayeuse de 2 m³. Le reste du centre-ville est traité les mardis, jeudis et samedis. Enfin, une rotation est effectuée dans tous les autres

secteurs de la commune par la balayeuse de 4 m³ assurant une fréquence de passage bimensuelle. Véritables fantassins de la propreté, six balayeurs permanents complètent le dispositif et assurent la finition.

Préservation de l'étang

Un nettoyage des rues de Mèze ne doit pas s'effectuer au détriment de l'étang de Thau. Les eaux de lavage des voiries, chargées de graisses, hydrocarbures et autres polluants, sont déviées vers les égouts à l'aide de petits barrages afin de ne pas finir dans le

port. De plus, les agents entretiennent le réseau pluvial pour limiter les risques d'inondations et de pollution de la lagune. Ainsi se déroule le quotidien. Mais le travail du service propreté urbaine ne se limite pas à cela. L'équipe est mobilisée pour nettoyer l'esplanade et les halles avant et après les marchés, dimanches compris. Elle intervient également en force pendant et après chaque festivité. Durant toute la saison estivale, dès 6 heures du matin, le nettoyage des plages s'ajoute à la liste des tâches.

Ville propre, une responsabilité collective

Le service propreté urbaine ne se ménage pas pour que les Mézois puissent bénéficier d'un environnement urbain agréable. Mais, pour que la commune soit encore plus propre, plus agréable, l'implication de tous les habitants est indispensable. Les petites négligences et les incivilités caractérisées rendent leur tâche ingrate et anéantissent une partie de leurs efforts, au détriment du bien-être de tous.



La balayeuse.



Intervention musclée après chaque marché.

Petit florilège

Leaders indétrônables du hit-parade des nuisances, ennemies numéro un des agents municipaux et de la majorité des habitants, les déjections canines. Malgré tous les appels au civisme, elles sont déposées sur les trottoirs, dans les jardins publics ou sur les plages avec une assiduité remarquable, aussitôt après le passage des équipes de nettoyage, la plupart du temps sous l'œil complaisant de celui ou celle qui tient la laisse au risque d'être verbalisé. La Ville de Mèze met pourtant des sacs plastiques, les « Toutounets », à disposition des propriétaires de chiens à l'Office de Tourisme (rue Massaloup). 2000 sacs sont distribués chaque mois.

Plus sournois, mais ô combien tenaces, les chewing-gums constellent les trottoirs et les places. Ces innombrables pastilles noires et collantes résistent à tout traitement, Kärcher, détergents...

Il est bon de rappeler que les poubelles doivent être sorties uniquement le soir, et non dès qu'elles sont pleines, afin d'éviter que les déchets soient éparpillés par les animaux. Les corbeilles publiques, qui sont exclusivement réservées aux papiers, regorgent fréquemment d'ordures ménagères.

Les employés chargés de la propreté urbaine gaspillent aussi beaucoup de temps et d'énergie pour effacer les tags.

L'espace rural n'est pas épargné par le manque de civisme. Le service propreté doit intervenir plusieurs fois par an pour évacuer des dépôts d'ordures sauvages recensés par la Police Rurale de Mèze. Une vingtaine de lieux doivent être traités chaque année. Même des sites protégés pour la nidification des oiseaux tels que l'anse de la Conque ne sont pas à l'abri de décharges illicites de gravats voire de vidanges d'huile de moteurs. Les auteurs de ces actes sont pourtant passibles de 1 500 € d'amende.

La somme de ces gestes volontaires ou involontaires coûte cher à la collectivité et parasite encore trop souvent la qualité du cadre de vie à laquelle aspirent légitimement tous les Mézois. Mais cela n'empêche pas José Villa et son équipe d'accomplir quotidiennement leur mission avec rigueur et détermination pour que Mèze offre, en toutes circonstances, son meilleur visage.



La campagne victime des dépôts sauvages de déchets en tout genre.



Coupable mais pas responsable...



La ville en mouvement

Place après place, rue après rue, les travaux d'aménagement et de réhabilitation de la ville se poursuivent.

Sur la Place Pierre Lingry et sur les rues adjacentes, les conduites d'eau et les branchements seront remplacés. Une réfection provisoire des trottoirs et de la chaussée sera réalisée. Fin des travaux prévue en décembre 2006.
Coût: 60 000 €.

La réfection définitive des trottoirs et chaussées aura lieu durant le deuxième trimestre 2007.
Coût: 30 000 €.

L'extension du cimetière sera terminée en février 2007. Elle se situera le long de la Rue André Fraissinet et permettra de créer 332 places supplémentaires.
Coût : 120 000 €.

Au Taurus, les travaux d'extension et de mise aux normes de la cuisine centrale vont débuter. Ils se poursuivront jusqu'à la fin du mois de mai 2007.
Coût: 1 000 000 €.

Une connexion entre la **piste cyclable** traversant les quartiers Nord-Est de Mèze par le Chemin du Romany et celle desservant le port sera réalisée en décembre 2006. Un nouveau tronçon, Rue des Adieux, permettra de rejoindre le Collège. Un autre reliera la Rue du 8 mai 1945 à l'Avenue de Pézenas.
Coût: 20 000 €.



Revêtement en pierre impasse Creissac.

Sur l'Impasse Creissac, les branchements d'eau seront remplacés et la chaussée sera réalisée en revêtement de pierres. Fin des travaux: décembre 2006.
Coût: 15 000 €.

Sur la Rue du Barreau, après remplacement des conduites d'eaux usées, d'eau potable et des vieux branchements en plomb, une réfection définitive de la chaussée sera réalisée. Fin des travaux: décembre 2006.
Coût: 50 000 €.



Réfection de la chaussée rue du Barreau.

La Marianne mise en valeur

Cela fait presque 120 ans qu'elle veille sur Mèze en tenant son flambeau. Mais le temps ne semble avoir aucun effet sur son éternelle jeunesse. Depuis le 13 juillet 2006, la statue de Marianne est installée sur un socle neuf rehaussé au début de la place Baptiste Millau, dans le prolongement de l'Avenue de Montpellier. Elle retrouve ainsi un emplacement digne des valeurs de la République qu'elle incarne avec grâce et fierté.



L'embrasement de la Marianne le 13 juillet 2006.

Un nouvel espace public sur le port

Le port, c'est à la fois le cœur et l'âme de la cité, son caractère et son identité. Terrasses colorées des restaurants, tournois de joutes, marché artisanal, régates, festival de Thau, fêtes foraines, fête du patrimoine, capelet, animations en tous genres..., il s'impose naturellement comme le centre de gravité de la ville où convergent les habitants comme les touristes.

Voilà pourquoi la Commune a décidé de préserver ce lieu privilégié de toute nouvelle promotion immobilière, tout en créant une réserve foncière publique dont pourra bénéficier l'ensemble de la population.

Plus récemment les propriétaires du bâtiment situé en tête de port sur le quai Baptiste Guitard ayant notifié à la commune leur intention de vendre à un promoteur, cette dernière a décidé de s'en porter acquéreur pour un montant estimé par les Domaines à 470 000 €. Il s'agit d'un hangar prolongeant la rangée d'immeubles dont les trois façades donnent sur le port, la capitainerie, le jardin André Montet et la plage. Cette position stratégique et le volume du bâtiment pourraient être mis à profit pour créer une Maison de quartier idéalement située. Après quelques aménagements la grande salle existante pourra accueillir des manifestations culturelles et être mise à disposition des associations locales. Une partie pourrait être utilisée pour le stockage de matériel d'entretien du port, des plages et du jardin Montet, ainsi que comme vestiaire et sanitaires pour les tournois de joutes ou les régates. Enfin, le bâtiment est idéalement situé, à proximité de la plage, pour abriter le poste de secours, l'infirmier, un bureau d'accueil pour le public...

Pour mémoire, la commune de Mèze a usé de son droit de préemption lorsque les consorts Bessières lui ont notifié la vente des anciens chais et du terrain attenant sur le quai Augustin Descournut. Une promesse de vente a alors été signée pour un montant de 1,5 million d'euros.



Quai Baptiste Guitard, les habitants de Mèze bénéficieront d'un espace idéalement situé.

Il faut savoir que la loi confère à la commune un droit de préemption urbain qui lui permet l'acquisition d'un bien immobilier. Ce droit de préemption peut être exercé lors de la notification à la commune par les propriétaires de leur intention de vendre leur bien. Elle dispose alors d'un délai de deux mois pour préempter.

Classement de la RD 613 en route à grande circulation — La municipalité dit « NON ! »



Comme le stipule la Loi, la Direction Départementale de l'Équipement de l'Hérault doit soumettre à l'approbation de l'ensemble des Communes concernées, son projet de classement de la RD 613 (Ex RN 113) en « route à grande circulation ».

Une étude a été menée par la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière pour définir un nouveau réseau dont l'itinéraire passe sur la Commune de Mèze.

Cette question était à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal qui s'est tenue le 14 septembre dernier. Le Maire, Henry Fricou, a fermement exprimé son opposition au projet. Il a rappelé que « cette voie traverse notre centre-ville sur près de 1 300 m, le coupant littéralement en deux. Nous supportons le détournement du trafic qui s'écoulait auparavant par Sète, Mèze devenant ainsi le seul point de passage entre l'Est et l'Ouest de la région ». Il précise que « L'ouverture de l'A 75 nous amène un flot ininterrompu de

véhicules, dont de nombreux poids lourds ce qui bloque les accès aux quartiers situés de part et d'autre de l'axe ».

Henry Fricou a notamment souligné le fait que la « situation empire chaque année au détriment de la qualité de vie et de la sécurité des habitants des Communes concernées », concluant « il serait aberrant d'accepter le classement de cette voie ». Le Maire de Mèze a donc appelé l'ensemble des Conseillers municipaux à émettre un avis défavorable en rappelant au passage la volonté déjà affirmée de la Ville de Mèze que soit créée une liaison entre l'A 75 et l'A 9.

Au lendemain de cette délibération, Henry Fricou recevait un courrier d'André Vézinhét, Sénateur, Président du conseil général de l'Hérault, l'informant de l'avis défavorable du Département concernant ce même dossier, rejoignant ainsi la position de la Ville de Mèze.

Brèves sécurité

Police municipale Lydie Laurent nouveau chef de poste

À Mèze, la sécurité va désormais se conjuguer au féminin. Depuis le 18 septembre dernier, Lydie Laurent officie en tant que Chef de Poste de la Police municipale. Elle dirige une équipe constituée de six policiers titulaires, un chargé de mission prévention — sécurité, quatre Agents de Surveillances de la Voie Publique (ASVP) et une secrétaire.

Lydie Laurent est arrivée à Mèze forte d'une solide expérience. Elle a effectué trois années comme sous-officier dans la Gendarmerie Nationale puis cinq ans dans l'aviation légère pour l'armée de terre. Durant cette période, elle a accompli une mission comme Casque Bleu pour le compte de l'ONU en ex-Yougoslavie.

Elle est entrée dans la Police en 2000. Avant d'arriver à Mèze, elle occupait le poste de Gardien Principal de la Police Municipale d'Anglet, au Pays Basque.

Plus de présence, plus de patrouilles, une meilleure couverture du territoire communal, plus de proximité avec la population, l'accent mis sur la prévention... Le Maire de Mèze a clairement

exprimé ses priorités pour les évolutions du fonctionnement de la police municipale que Lydie Laurent aura la charge d'organiser.

Vélos volés

Une dizaine de vélos volés sont actuellement gardés en objets trouvés au poste de Police Municipale. Les propriétaires peuvent aller vérifier si leur vélo fait partie du lot. Pour que le bien leur soit restitué, ils doivent être munis d'une facture.

Contact Police Municipale de Mèze : 04 67 43 51 11



Lydie Laurent.

Brèves

Recensements de la population

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) va procéder à un recensement dit de « régularisation » en octobre 2006 et enchaînera avec recensement général en janvier 2007.

Le premier ne touchera que quelques foyers de la commune, à savoir ceux qui étaient en construction lors du recensement complémentaire d'octobre 2004 et les logements mis en construction après cette date et aujourd'hui achevés.

Le second recensement de la population dit « général » portera, du 18 janvier au 17 février 2007, sur tous les foyers de la commune (y compris les foyers « régularisés » en octobre 2006). Cette opération nationale est obligatoire. Chacun doit donc réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs déployés pour l'occasion.

Quelques chiffres

Le recensement général de 1999 fixait la population légale de la commune de Mèze à 7630 habitants permanents. Le recensement complémentaire d'octobre 2004 établissait la population de la ville à 9353 habitants, dernier chiffre officiel publié.

Listes électorales Révision annuelle des listes

Les personnes remplissant les conditions requises pour être électeurs qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale peuvent effectuer leur demande d'inscription en Mairie jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre 2006.

Changements d'adresse dans la Commune

Pour la mise à jour des listes électorales, les habitants de Mèze ayant déménagé au sein de la Commune doivent faire connaître leur nouvelle adresse au Service des élections de la Mairie, munis d'un justificatif de leur nouveau domicile et de leur carte d'identité.

Deux nouveaux bureaux de vote

L'augmentation du nombre d'électeur à Mèze a conduit la municipalité à créer deux nouveaux bureaux de vote, qui passeront ainsi de cinq à sept. Le premier bureau sera situé au Foyer municipal (rue Sadi Carnot), le deuxième à l'école Hélianthe (rue des salins), le troisième au collège Jean Jaurès (rue des Écoles), le quatrième au Campotel des Sesquiers, le cinquième à l'école Germaine Coty, le sixième à l'école Jules Verne (rue du Pin) et le septième à la Salle de Naucelle (avenue du Pin).

Cette création entraînera une réorganisation globale de la carte électorale. **Le numéro du bureau de vote figurera sur les cartes électorales qui seront adressées à chaque électeur avant le prochain scrutin.**



Mémoire en images, « Mèze » tome II

Deux ans après la parution du premier ouvrage, le tome II de l'histoire de Mèze en images va bientôt paraître.

Alain Cambon replonge dans ses archives, dépoussière ses plus beaux documents, interroge et sollicite de nombreux Mézois pour réaliser le deuxième opus de sa collection. Comme le précédent, il couvre la période de 1885 à 1985. Il sera illustré de 254 photos immortalisant les personnages, les lieux et les événements du siècle dernier parmi lesquels les communions, l'instruction religieuse, le Conseil de Révision, l'école libre avec l'institutrice Mlle Chamayou, l'usine à sardines... sans oublier les festivités et les sports. Sa sortie en librairie est prévue avant Noël.

Contact au 06 12 55 03 25 ou 04 67 43 92 75.

Fête des associations

Le 3 septembre dernier, quelque 68 associations mézoises, parmi les 130 que compte la commune, ont déployé leur stand dans le parc du Château de Girard à l'occasion de la 4^e Fête des associations organisée par la Ville de Mèze.

Animation, culture, citoyenneté, environnement, sport, solidarité... la journée a donné l'occasion à la population de découvrir les multiples activités proposées par les associations locales et de rencontrer les bénévoles qui les animent.

Un nouveau succès populaire pour cette manifestation qui a rassemblé quelques 3000 visiteurs venus glaner tous les renseignements qu'ils souhaitaient sur les activités de leur choix.



2^e Rétro Thau

Grand succès populaire pour le rassemblement de voitures anciennes à l'occasion du 2^e Rétro Thau organisé les 9 et 10 septembre derniers par l'Association des Commerçants et Entrepreneurs Mézois (ACEM).

SANTÉ — SOCIAL

Alzheimer, une maladie prise en charge au Clos du Moulin

Depuis 1998, le Foyer Résidence des Personnes Âgées (FRPA) « Le Clos du Moulin » ouvre ses portes aux personnes de 60 ans ou plus atteintes de pathologies telles que la désorientation, la démence sénile, les affections neurologiques ou la maladie d'Alzheimer, ne présentant pas de troubles du comportement ou d'agressivité incompatibles avec la vie en commun.

Le foyer est doté d'un « secteur protégé », une structure adaptée à ces personnes souvent fugueuses, d'une capacité de 10 places et 5 places pour un accueil de jour. L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. Les places peuvent être réservées d'une semaine sur l'autre. Le prix de la journée, fixé par le Conseil Général de l'Hérault, est de 20€ repas compris. Les patients peuvent aussi y venir quelques heures par jour. Le tarif est de 3,10€ l'heure et 4,10€ le repas. Le personnel du secteur protégé est composé d'un médecin, une infirmière, deux auxiliaires de soins, trois agents sociaux et deux ergothérapeutes. La prise en charge est complète : toilette, traitements médicaux, aide aux repas et animations. L'équipe soignante prévoit, pour ses patients, des activités occupationnelles (préparation des repas, mise de table...), physiques (promenades, gymnastique, jeux en plein air...), sensorielles (modelage, chant, esthétique...), artistiques (peinture...), cognitives (structuration de la mémoire, jeux de société, orientation spatio-temporelle...) et les intègre aux

animations du Foyer (spectacles, sorties, lotos...).

Un service qui offre aux personnes désorientées des journées bien remplies visant à procurer plaisir et bien être, maintenir l'autonomie restante, restaurer la socialisation mais aussi et surtout soutenir les familles souvent isolées et mal informées face à ces pathologies de plus en plus fréquentes. Dès janvier 2007, Jean -Pierre Cailhol, Directeur du FRPA, signera une convention avec l'État et le Conseil Général de l'Hérault, afin de médicaliser tout l'établissement, agrandir le secteur protégé pour accueillir les personnes désorientées encore sur liste d'attente.



Jean-Pierre Cailhol, Directeur du FRPA, Irène Hutin et Stéphanie Deparis, aides soignantes.

Fin 2007, une maison de retraite privée va ouvrir ses portes sur la commune, route de Villeveyrac. Ce futur établissement hospitalier pour les personnes âgées (EHPAD) dépendantes comptera 65 lits. Il comprendra, notamment, un secteur de 12 places spécifiquement étudié pour accueillir les pensionnaires atteints par la maladie d'Alzheimer. Il s'agit d'un projet pilote dans ce domaine conçu à l'initiative du Professeur Touchon, Doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier et de son épouse, Directrice de la maison de retraite « Les violettes ».



Perspective d'architecte du futur EHPAD.

Les repas des anciens distribués au château de Girard

Depuis le début du mois d'octobre, la distribution des repas aux personnes âgées s'effectue dans de nouveaux locaux que la Ville de Mèze vient d'aménager au Château de Girard (côté Rue Victor Hugo). Ce nouvel emplacement permet d'accueillir les aînés dans un environnement plus agréable dont l'accès est, de surcroît, plus sécurisant que celui du foyer Olombel où les repas étaient servis jusqu'alors. Les repas peuvent être retirés de 10h30 à 12 heures.

Urgence médicale: qui contacter ?

Besoin d'un conseil médical le soir, en dehors des heures d'ouverture, besoin d'alerter les secours pour une urgence : certains habitants de Mèze s'interrogent sur la marche à suivre en cas de

Pour en savoir plus

FRPA « L Clos du Moulin » :
avenue du Général Leclerc
Tél. : 04 67 43 60 00
CCAS résidence :
« Les courriers du printemps »
Tél. : 04 67 43 60 67

L'association « France Alzheimer Hérault » ouvre une antenne consacrée à l'accueil et l'information dans les locaux du CCAS, les 3^{es} mardis de chaque mois, de 14 heures à 16 heures Les familles sont reçues par M^{me} Battisti, responsable de l'antenne. Tél. : 04 67 43 93 04

nécessité. Il existe deux niveaux de services :

- pour tout conseil médical ou problème de santé mineur survenant les jours de semaine à partir de 20 heures, les jours fériés et le week-end à partir du samedi 12 h 00, il faut contacter le Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) en composant le 15. Une réponse adaptée au cas présenté sera donnée et pourra se traduire soit par une simple conduite à tenir, soit par l'envoi d'un médecin de garde ;
- pour les cas d'urgences majeures pouvant mettre en cause une fonction vitale (perte de conscience, arrêt de la ventilation ou problème de circulation sanguine), il faut composer le 18, le 112 depuis un téléphone mobile ou le 15. Les sapeurs-pompiers seront immédiatement dépêchés sur les lieux, accompagnés, le cas échéant, par un médecin du centre de secours ou du SAMU. Enfin, un répondeur vocal indique quelle est la pharmacie de garde. Il faut composer le numéro de téléphone : 04 67 33 67 97.



Sports

Joutes : les femmes des barques

Le monde des joutes languedociennes vient de vivre une véritable révolution.

Pour la première fois dans l'histoire de ce sport où la testostérone a toujours régné sans partage, les solides rameurs de la Jeune Lance Sportive Mézoise ont accepté de céder un peu de place sur leurs bancs à... des femmes !

Ces pionnières sont Brigitte Baëza, sa fille Laura et Corinne Bataille, toutes trois licenciées à la section Rame Traditionnelle de la JLSM depuis trois ans.



Brigitte Baëza (à tribord) et Corinne Bataille (à bâbord).

Tout est parti d'un défi aux dirigeants et aux rameurs auprès de qui elles ont insisté pour participer à quelques tournois locaux. Du jamais vu dans la sphère un peu machiste des joutes. D'abord amusés, ils leur proposent de participer au challenge Camille Vidal, un tournoi qui dure 2 heures. Leur prestation est plus que satisfaisante. Elles enchaînent avec un tournoi de juniors à Frontignan mais les spécialistes doutaient sur leur capacité à ramer durant plus de 4 heures lors des grands tournois de l'été.

Devant l'abnégation des rameuses et le manque d'effectifs chez les « mâles », les voilà embarquées à Agde pour un tournoi où elles n'ont montré aucune défaillance. Les dirigeants de la Société Nautique des Joutes Agathoises les ont félicitées et ont fait écho de leur prestation remarquable aux Mézois.

Le pari était gagné. Le trio féminin, était définitivement accepté au sein du groupe des

rameurs, barreurs, jouteurs et dirigeants de la JLSM. Elles se sont à nouveau illustrées lors du tournoi de la Fête locale de Mèze, provoquant l'admiration des plus conservateurs.

« *Même si on arrive avec notre coussin et nos gants, physiquement on ne souffre pas plus que les hommes car on sait ramer intelligemment !* » se plaisent-elles à souligner. Les machos apprécieront...

30^e Championnat du monde de « Micro »

Belle performance mézoise.

À l'initiative de la SNBT, Mèze accueillait, du 19 au 26 août, la 30^e édition du championnat du monde de Micro. Il s'agit d'une compétition réservée aux voiliers habitables de la micro class, d'une longueur de 5m50.

Au total, 62 bateaux avec trois équipiers à bord représentant sept nations étaient engagés dans cette compétition qui rassemblait l'élite mondiale de la discipline.

Ce n'est qu'au terme de la dernière manche de la dernière journée d'un championnat très serré que le podium s'est dessiné. La victoire est revenue à un voilier Français, Briska III, barré par Marcel Krauth, inscrit à l'AC Alsace Lorraine. La seconde place est revenue au bateau Russe Home Hotel barré par Viatcheslav Frolov. La troisième marche du podium étant attribuée au tenant du titre, le Polonais Piotr Tarnacki à bord de Toyota.

Deux Mézois se sont particulièrement illustrés en se hissant à la 4^e place de ce championnat du monde et en devançant nombre des meilleurs régatiers évoluant dans la classe Micro. Ce véritable exploit est à mettre à l'actif de l'équipage de Platypus composé d'Adrien Défend du Yacht-club de Mèze, Didier Vernhet, de la SNBT et de Jean-François Boitard du Club Nautique de Viry Chatillon. Si ces deux Mézois avaient une moindre expérience des Micros, ils ont su à merveille profiter de leur parfaite connaissance de l'étang de Thau.

Un hommage particulier doit être rendu à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès et au bon déroulement de cette compétition, à commencer par l'équipe de la SNBT, le comité de course, les jurys, les jaugeurs, la SNSM et le Yacht-club de Mèze qui ont assuré la sécurité sur le plan d'eau, ainsi que tous les bénévoles.



Superbe performance de 2 Mézois à bord de Platypus.

Babouche dans le grand Nord

Depuis son départ de Mèze en mai dernier, Babouche a fait du chemin et se frotte à ses premiers icebergs.

L'équipage du catamaran éprouve hommes, femmes et matériel dans le nord canadien avant de tenter la première traversée du passage du Nord-Ouest (Vancouver – Montréal par le cercle polaire) à la voile pure. Malgré la glace et le froid, l'équipe de Babouche n'oublie son port d'attache et a envoyé un petit message aux Mézois. Pour suivre l'expédition de babouche au quotidien : www.babouche-expe.eu



Malgré sa première rencontre avec les icebergs, Babouche garde une pensée pour Mèze.

Champions mézois

Le 19 août dernier, se tenait dans le parc du château la traditionnelle remise des médailles aux sportifs mézois qui se sont distingués la saison passée lors de compétitions départementales, régionales, nationales et même européennes.

Après avoir souligné « la fierté de Mèze d'être représenté par des sportifs incarnant les valeurs d'effort, de respect et d'esprit d'équipe », le Maire, Henry Fricou et les élus locaux ont félicité et récompensé personnellement les 130 athlètes, dont 50 individuels et 11 équipes, en leur remettant la médaille de la Ville. Parmi les lauréats on peut citer Jérémy Guedj, recordman de France de force athlétique, Vincent Voisin, champion de France de joutes, Stéphane Gomez, champion de la coupe de France de joutes, Julie Dalbigot, 1^{re} au championnat du Languedoc Roussillon de judo et membre de l'équipe France Espoirs, Michel Audry, qualifié pour le championnat de France vétérans de tennis à Roland Garros, Pierre Maury, vice champion de France en quillard de sport, Delphine Casas, vice championne d'Europe Universitaire de Match Racing ou encore l'équipe de tambourin catégorie benjamins, vainqueurs de la Coupe de l'Hérault et champions de France pour la deuxième année consécutive...



Cérémonie de remise des récompenses aux meilleurs sportifs Mézois.

Agenda

OCTOBRE

Mercredi 18 – 17h – Cinéma municipal – 5^e fête du cinéma d'animation – Hommage à Frédéric Back – Projection de 3 moyens-métrages – À partir de 8 ans

Vendredi 20 – 18h30 – Groupe scolaire Jules Verne – Portes ouvertes et exposition sur les écoles de Mèze organisée par le CALM et l'Union Mézoise des Cartophiles et Philatélistes

21h – Foyer municipal – Concert de Edouardo Peralta « Le Brassens Chilien » Entrée libre

Samedi 21 – 18h30 – Aire des festivités, sous chapiteau – Présentation de la saison culturelle 2006-2007

19 heures – Aire des festivités – Cirque sous chapiteau « Et la caravane passe » par la Compagnie L'Enjoleur – En partenariat avec le Pôle cirque Cévennes en Languedoc Roussillon – Entrée libre

Samedi 31 – 15h – Foyer municipal – Bal

masqué pour Halloween organisé par le Comité des fêtes – Ouvert aux enfants jusqu'à 12 ans déguisés et/ou maquillés – Gratuit

NOVEMBRE

Du 6 au 11 – Château de Girard – Exposition « Le passé militaire de Mèze » – Organisée par le CALM et l'Union Mézoise des cartophiles et philatélistes – Entrée libre

Du 6 au 17 – Bibliothèque municipale - Exposition sur le point de croix « Il était un fil » par l'association de Danielle Berlioz

Mercredi 8 – 18 heures – Château de Girard – Causerie « De vivre ou de mourir » par Michel Negrell – Entrée libre

Lundi 6 – 18h – Cinéma municipal – Connaissance du monde – « Venise la magnifique » de Sébastien Braquet – Entrée 6,20€ – Réduits 5,10€

Les 9 et 10 – De 14 heures à 20h – Foyer

municipal – Don du sang

Samedi 11 – Cérémonie du 88^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918

Le Samedi 18 – 17h – Château de Girard – Théâtre jeune public « Le Chocolat dans tous ses éclats » conçu et interprété par Marie Laure Derois – Compagnie In Situ – Entrée 6€ – Enfants 3€.

Samedi 25 – 21h – Gymnase de la poste – Comédie Musicale « Le Roi soleil » – Par le Centre de Formation des Créations Artistiques de Calvisson – Organisé par le service culturel au bénéfice du Téléthon 2006

DÉCEMBRE

Le 3 – De 9h 30 à 18h – Foyer municipal « Noël gourmand » 9^{ème} foire des saveurs organisée par le service tourisme CCNBT – Vente et dégustation de produits du terroir Animations

Les 8, 9 et 10 – Toute la journée – En ville

Téléthon 2006 : chants, théâtre, exposition de véhicules, lotos, démonstrations sportives, animations nautiques...

Dimanche 17 – 17h – Eglise Saint Hilaire – Ensemble vocal « Héliade », Direction Elene Golgevit – Entrée 10€ – Réduit 7€

Lundi 18 – 18h – Cinéma municipal – Connaissance du monde « Corse : Une île au grand cœur » commenté par J-M Bertrand – Entrée 6,20€ – Réduit 5,10€.

Mercredi 13 – 18h – Château de Girard – Causerie « Du plaisir à la souffrance » par Michel Negrell – Entrée libre

Mercredi 20 -15h - Bibliothèque municipale – Conte de Noël – Entrée libre

17h – Foyer municipal – Spectacle de Noël- « Le grand livre de la sorcelle » par Alain Mies – Entrée 6€ – Enfants 3€.

Tous les dimanches à partir du 19 novembre – A 17h – Foyer municipal – Lotos

État civil

Juin

Naissances

Valentin Ethan — Godefroy Nemmar Kassy et Nattan — Velia Alexandre — Garcia Matthias — Poiraud Alice — Vidal Louna — Paul Ronan — Feuillet Elise — Orthega Lucas — Bonnafox Elie — Rousseau Ysaline — Maurel Ribeiro Patrao Julia — Slimani Rayan.

Mariages

Foultier François et Bonnevie Evelyne Rougeline Julien et Ferrera Séverine — Minier Philippe et Jarry Muriel — Lopez Nicolas et Ekra Akissi — Pelous Roland et Pascal Jacqueline — Mateos Yvan et Revest Marlène.

Décès

Clément Paulette, 83 ans, épouse Ambrosini - Noens Lionel, 53 ans, époux Jamet — Marco Elie, 72 ans, époux Navarre — Santa Maria Antoine, 66 ans, célibataire — Bigou Joseph, 88 ans, époux Rizoulières — Saccaze Emilienne, 75 ans, épouse Maurras — Jean Esprit, 81 ans, époux Lopez — Bibal Marcel, 81 ans, veuf Pietrasanta Pheuplin René, 48 ans, célibataire.

Juillet

Naissances

Bénémar Elies — Amamra Radouane — Leneuve Angéline — Taylan Elvan — Roche Jean Matéo — Bartherote Lilou — Schmitt Elvina — Guibal Nicolas — Forney Lucas — Ransant William.

Mariages

Koch Vincent et Durand Amandine — Guerin Pierre et Floutard Annie — Gorsse Régis et Mesme Mélissa — Marcalbert Georges et Cristobal Nathalie.

Décès

Respaut Laurent, 27 ans, célibataire — Fernandez Incarnation, 68 ans, veuve Perrier — Ganigal Emile, 83 ans, époux Chaler — Godefroy Teddy, 25 ans, célibataire — Lenne Clara, 91 ans, veuve Dupont — Maniscalco Jean, 77 ans, veuf Robert — Caminade Louis, 97 ans, veuf Vidal — Naudan Léone, 79 ans, épouse Lopez — Anterrieu Gabrielle, 80 ans, épouse Bulio.

Août

Naissances

Levesque Stacy et Mélissa — Epis Manon et Louna — Cayzac Lola — Jai Djibril -Bourgarel Léa — Callens Johan Gasc Paul — Laguens Molinier Damien Bala Erevan — Duval Chloé Panisa Lorenzo — Chanuc Burot Charly.

Mariages

Etchenne Jean-Luc et Carrié Nadine — Tainsh Piers et Mansard Armelle — Baj Serge et Bornuat Angélique — Vandigenen Yann et Ruiz Sabrina.

Décès

Nagy Béla, 68 ans, époux Minguet — Roustan Antoine, 76 ans, époux Balcou — Demay Elina, 21 ans, célibataire — Ruiz Marie, 84 ans, veuve Carayon — Maurras René, 78 ans, veuf Saccaze — Teulon Juliette, 92 ans, veuve Hippolyte — Garcia Isabel, 89 ans, épouse Véas Perez de Tudela — Pages Marguerite, 83 ans, célibataire Gardfield Frances, 54 ans, épouse Gray — Dourlet Georges, 80 ans, époux Le Roger — Levesque Stacy, 18 jours — Levesque Mélissa, 19 jours.

Avis d'enquêtes publiques

Commune de Mèze

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE - MODIFICATION N° 5 DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE MÈZE - 1^{er} AVIS

Par arrêté n°39 en date du 3 octobre 2006, Monsieur le Maire de la Commune de Mèze a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols de Mèze, pour une durée de 32 jours consécutifs, du lundi 23 octobre 2006 au jeudi 23 novembre 2006 inclus.

M. Jean-Pierre DÉCUIRE, domicilié 15 plan des rayons d'Oc, 34830 CLAPIERS, Général retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Mèze, du lundi 23 octobre 2006 au jeudi 23 novembre 2006 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, à la mairie de Mèze.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Mèze :

- lundi 23 octobre 2006 de 14 heures à 17h

- mardi 7 novembre 2006 de 14 heures à 17h

- jeudi 23 novembre 2006 de 14 heures à 17h

À partir de la date de remise de son rapport à M. le Maire de Mèze, soit au plus tard le 24 décembre 2006, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Mèze et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique à la Préfecture de l'Hérault, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès de M. le Maire de Mèze.

Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (Loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).

Mèze pour tous ! Unis et solidaires

Mentir pour le pouvoir

La mission que les Mézoises et les Mézois ont confiée à la majorité municipale est avant tout de répondre à leurs attentes pour préserver et améliorer leur cadre de vie, pour bâtir le Mèze de demain. Nous poursuivons sans cesse les objectifs que nous nous sommes fixés pour un développement équilibré et harmonieux de notre territoire, toujours guidés par le souci de servir au mieux la collectivité, dans le respect de notre patrimoine naturel et culturel. Au terme de cinq années de mandat, nous avons atteint et même largement dépassé les engagements contenus dans notre programme et le travail continu.

Cette mission, nous l'avons acceptée. Chacun a le droit de juger la pertinence de l'action que nous menons au quotidien pour notre ville. Cela fait partie des règles de la démocratie. Nous sommes à l'écoute de toutes les questions et les critiques, à condition qu'elles soient utiles à la Commune.

Malheureusement, le mensonge, la désinformation, les contrevérités, les chiffres farfelus et les rumeurs perfidement orchestrées sont de plus en plus souvent maniés par une opposition d'autant moins scrupuleuse du respect des Mézois qu'elle est avide de régner sur eux et sur la Ville.

Cette conception de l'engagement politique n'est pas la nôtre. Les Mézoises et les Mézois n'ont pas à subir ces campagnes de désinformation qui vont à l'encontre de l'intérêt de notre Commune. L'accession au pouvoir ne justifie pas l'emploi de n'importe quel moyen. Nous lançons donc un nouvel appel à certains membres de l'opposition qui se reconnaîtront aisément pour qu'ils tiennent enfin leur rôle avec plus de responsabilité et qu'ils cessent de tromper la population dans l'unique but de nourrir leurs ambitions personnelles.

La majorité municipale.

Citoyens !

Il y aurait trop à dire, alors rendez-vous sur :

WWW.CITOYENS-MEZE.COM

ou l'édition papier de Citoyens de Mèze.

Gilles Phocas.



G. Leclerc



Y. Lardat



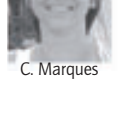
P. Imbert



A. Saccaze



A. Baume



C. Marques

Démocratie Mézoise

« GÉRER MÈZE AUTREMENT »

Aux élections de 2003, vous étiez 47 % à être séduit par notre programme, néanmoins depuis rien n'a inspiré la municipalité en place (depuis 30 ans) : tout s'enlise dans une succession de projets sans cohérence. Et pourtant Mèze peut être gérée différemment.

Le Contournement : Nous souhaitons réaliser le contournement, or la municipalité opte pour une fluidification de la 113 et le passage des convois. La traversée de Mèze risque maintenant d'être classée en axe à grande circulation.

Aménagement des quartiers : Où nous souhaitons des aménagements cohérents, pistes cyclables, trottoirs, propreté, liaisons, places, commerces, bus, la municipalité choisit seulement de rafraîchir une rue en centre-ville et l'aménagement d'une rue de quartier par an. Pourtant chaque lotisseur et particulier a payé lors de sa construction une taxe pour ces aménagements. Où est donc passé notre argent ? Et que font-ils de nos impôts ?

Police : Nous voulons 10 policiers et des rondes de nuit, le maire opte pour un 3^e chef de poste pour seulement 4 policiers de terrain.

Sesquiers : Le maire se réserve un projet de 1000 maisons supplémentaires, alors que nous nous souhaitons ralentir l'urbanisation et aménager ce quartier, places, salle polyvalente, nouveau groupe scolaire, et réservations de terrain pour des petits commerces, lycée, et à terme piscine.

Port : Le maire a décidé d'acheter le bout du port 2 millions € et 500 000 € la grange de l'autre côté, mais pour faire quoi ?

Épuration : La station est totalement saturée, polluante et malodorante, il est temps d'investir dans une refonte totale. Au lieu de cela, on cure 3 bassins et l'on pense que cela devrait suffire...

Village vacances et Cuisine centrale : illogique, suspect même que nos 75 logements ne rapportent que si peu. De même améliorer sanitairement la cuisine centrale : c'est normal. Mais agrandir pour continuer d'en faire un outil de restauration classique (50 %) : pas d'accord. Il y a assez de restaurants et de traiteurs à Mèze pour répondre à la demande.

Vous l'aurez compris, rien que sur ces thèmes nous avons une autre vision de ce qui pourrait être fait pour notre Commune.

Gwénaél LECLERC, Responsable du groupe d'opposition
www.democratie-mezoise.com



Une image, Une histoire

Le port de Mèze : un combat contre les éléments

Par Alain Cambon

Mèze est située en bordure du Bassin de Thau, au fond d'une anse formée par le cap de Mèze et le cap de la Laye. Durant plusieurs siècles, les Mézois utilisent cette anse naturelle pour abriter les bateaux. C'est au prix de beaucoup d'efforts et d'investissements successifs qu'ils vont aménager progressivement cette baie en port de pêche et de commerce. Les tempêtes, les forts coups de vents du sud, l'effet du courant, les remous, les ressacs, ensablent fréquemment le site. Cela oblige la communauté à entreprendre régulièrement de lourds et coûteux travaux. En 1650 le Premier Consul de la ville, Decombes, fait construire une « peyrade » (forte digue souvent édifée au milieu des étangs de notre littoral méditerranéen). En 1678 l'anse est ensablée. Aucune barque ne peut y entrer pour se mettre à l'abri. Les travaux d'affouillement et la construction d'une jetée en pierre « côté grec » (vent de mer) sont réalisés.



30 ans plus tard...



Le port en 1950. En bas à droite, les vestiges de l'ancienne digue.

Une dizaine d'années plus tard, ces travaux s'avèrent insuffisants. Les barques sont trop exposées aux intempéries. Les consuls de l'époque A. Fraisse, L. Granal et M. Peytal décident, en 1700, la construction d'un Port. Ce projet est révisé en 1702 par les nouveaux consuls C. Portalès, J-P. Brézun et E. Laurens qui, devant l'accroissement du trafic portuaire, soumettent au conseil un projet plus ambitieux de « grand port » avec un droit de taxes sur les marchandises ; un véritable droit de péage destiné à l'entretien du port et au paiement des emprunts réalisés. Terminé en 1709, ce « grand port » est une fois de plus ensablé en 1742. La communauté hésite trop longtemps à emprunter pour l'aménager. Son état se dégrade à tel point qu'il est totalement détruit. Il faudra attendre 1750 pour le reconstruire.

Alain Cambon reviendra sur l'histoire du port.

la Plagette née d'une erreur

Sur la vue aérienne du port en 1950, on remarque encore, en bas à droite, en forme d'angle droit, ce qui restait de la digue construite en 1880 par les Etablissements Amans de Sète pour protéger les terrains remblayés. Pas assez élevée à cet endroit, la digue n'a pu contenir les eaux. Une sorte de bassin s'est alors créée pour le plus grand bonheur des plus petits qui s'y baignaient en toute sécurité. Les plus grands nageaient, quant à eux, après les pierres en évitant autant que possible les oursins car à l'époque, il n'y avait pas de sable. La Plagette est donc née grâce à une malfaçon...



En 1947, Christiane Stainier en compagnie de ses cousins barbote à la Plagette que l'on appelait « Les Bloos ». Si la digue avait été construite plus haute, comme prévu dans le projet initial, la Plagette n'existerait pas, de nos jours, à cet endroit.

Noms d'ici

D'où viennent les noms des lieux ? Voici quelques interprétations...

Pallas : Le mot « Pallas » a donné son nom à un ruisseau et un chemin de Mèze. Tous deux sont cités par A. Fabre dans « Histoire de Mèze » publié en 1881. Il apparaît pour la première fois vers l'an 960 et a, depuis, toujours été utilisé.

L'étymologie de ce nom viendrait du latin « palatium » qui se traduit par « palais ». Au Moyen Âge ce terme désignait plutôt la demeure d'un seigneur ou d'un évêque, bien plus modeste qu'un palais au sens actuel.



Patrimoine

L'ancien canot de sauvetage sauvé de l'oubli

Sur l'aire de carénage du port de Mèze, un vieux canot restauré intrigue les passants. Il s'agit du Commandant de Coligny avec lequel l'équipe de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) effectuait ses opérations de secours, de 1981 à 1990. Construit au début des années cinquante par les chantiers navals de Sartrouville, il est d'abord affecté à Port Saint-Louis du Rhône en 1956 avant d'être transféré à Mèze. Ce bateau de 10,10 m de long pour 2,90 m de large, pèse 5 tonnes. Depuis sa réforme, le Commandant Coligny était remisé dans les entrepôts du Mas de Garric.

Un peu nostalgique et surtout triste de voir son ancienne embarcation, chargée de l'histoire d'innombrables interventions, se détériorer au fil des ans, Luc Jeanjean, Président de la SNSM de Mèze depuis 1988, prend l'engagement de la remettre en état. Avec les membres de son équipage il s'attelle à la tâche trois mois durant, ne comptant pas ses efforts. Le « Commandant de Coligny » retrouve ainsi la belle allure de ses années de gloire. En hommage au passé du bateau et au travail réalisé par l'équipe de la SNSM de Mèze, Municipalité a



L'équipe de la SNSM devant le Commandant de Coligny.

souhaité que cet ancien canot de sauvetage soit exposé en permanence sur le port, quai Descournut.

Désormais, le Commandant de Coligny appartient au patrimoine local.

Aujourd'hui la SNSM de Mèze, installée au port du Taurus, compte 18 sauveteurs bénévoles. Au cours des 12 derniers mois, le bilan des interventions s'élève à 53 sorties de sauvetage sur l'étang, auxquels s'ajoute une assistance apportée à 48 bateaux (essentiellement des pénichettes) et un kite-surf, soit un total de 146 personnes secourues.

La SNSM est une structure dont le fonctionnement repose sur le bénévolat et sur les dons. Pour aider la SNSM contactez le poste local :

SNSM

Le Taurus, Rue de la Méditerranée, 34140 Mèze

Tél. : 04 67 43 54 75



Culture

L'Affluence dans les expos de l'été

Les expositions organisées par la Ville de Mèze à la Chapelle des Pénitents et au Château de Girard durant toute la saison estivale ont rencontré un réel succès. Qu'il s'agisse de celles de Louise Delorme et de Carlos Marcano à la chapelle des Pénitents, ou de celles des Pritchard's, de Yannick Vasuteck, de Gérard Pariel au Château de Girard ou encore de Renée Archimbeau au Foyer municipal, elles ont attiré, au total, plus de 5000 visiteurs.



Le programme de la nouvelle saison culturelle proposée par la Ville de Mèze distribué avec votre bulletin municipal.

